Lettre de D'Alembert à Tressan, 16 août 1780

Expéditieur(s): D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. []

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Tressan, 16 août 1780, 1780-08-16

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1175

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe vous supplie instamment, mon cher et illustre confrère, de ne pas prendre la peine de venir chez moi...

RésuméCandidature de Tressan à l'Acad. fr. [au fauteuil de Condillac] : le dispense de venir le voir chez lui où il n'est presque jamais. Ne doute pas du succès de son ouvrage. Pour les deux places vacantes, « silence que nos loix nous ordonnent ».

Date restituée16 août [1780]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire 80.42

Identifiant1103

NumPappas1812a

Présentation

Sous-titre1812a Date1780-08-16 Mentions légales

- Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettreNon renseigné
Lieu d'expéditionParis
DestinataireTressan
Lieu de destinationParis
Contexte géographiqueParis

Information générales

LangueFrançais Sourcecat. vente Thierry Bodin, 44, février 1991, n° 3: autogr., 1 p. Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné Auteur(s) de l'analyseNon renseigné Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024 80-42

Je sous bugglie instanement, mon ches or illustre confrere, de ne pas printer la juine de venir chef moi, où jene fuis pros, jameil, gran à mon jeu de fant, de à la grivation fonde to avail . fo vous veney à Paris, de que vous me faffices din votre Jemeur, j'irai vous chercher voloutiers. jene doute por d'avance du fineil de votte nouvel ouvrage Kie vous enfait mon compliment, qui à coup fur ne foragrine primere, à legal dela flace vacante, englisse des deux flaces vacantes faus complex celles qui leferous bientos vous favor le filence que nos ligenous Detonneus . Que n'ausoit - je poins d'ailleurs à vous direfuce piper: Recesel, mon che Killustranfren Cofferance de mon verperheur attachemen . ce 16 aven

Trussen member ac. se en 1749 (1705-1783 ac fose en 1780 (30 novembre) 31-10 d'un chute ac instore) public en 1780 une trad de Roland Furienz del Huosto en 4 vol. Je vous lupplie instamment, moncher ex illustre confrest, de see pas prendre la peine de vanir chef moi, où je ne feit progree invair, grou à mon peu de famil, de à la privation forrie de tomail. Je vous venes à Paris, de que vous me fassis din vote douvers, j'ivai vous chercher voloutiers.

Je ne doute par d'avance du fencés de volde nouvel omvrage, l'je vous au fair man compliment, qui à coup sur ne serapoime princere à legal de la plese vacante, empluser des deux places vacantes, pur compar celles qui le soure bientot. Done sons la selement que nes signement de privair le sour la confre de la place pai le sour places de la place de la privació de la privació de la place de la pl

3. Jean Le Rond (ALDNO) All TOTATIONS (crivain, philosophe et maillématicien, un des directeurs de l'élection du comte de Tressau à l'Académie Française, au fauteuil de Condillac... D'Alembert dispense Terman de venu le voir « chez mm, où je ne tais presque jamais, grâre à mon peu de samé. A à la privation forcée du travisi. [...] Je ne deute pas d'avance du succès de vour nouvel quivage. A je sous en fais non rompineur, qui à coup sui ne sera point prénature. A l'égard de la place varante, on péutoi des deux places vacantes frabée Bairras venait de moutre), sans ammeter celles qui le serum biennis, vous savez le vilence que nos loix nous occidennes »... 5.000 F

Thiony Badin, man 1992